

# Traits d'Union

FÉVRIER 2007

1 / Bombardier au Mexique  
2 / Un camionneur remboursé  
3 / Émilie Béland-Fortin  
4 / 9 h 46

## Hilton Dorval Gains pour la retraite

La contribution patronale du Hilton à Dorval pour le Fonds de solidarité passera de 4 % à 5 %. De plus, elle doublera pendant cinq ans avant la prise de retraite pour les membres ayant 55 ans et plus. Ils auront aussi droit à une prime de séparation d'une semaine par année de service jusqu'à concurrence de 8 000 \$ si l'addition avec les années de service totalise le chiffre 75. Enfin, ces 250 Métallos ont obtenu des augmentations de 4 % pour les deux premières années et de 3 % pour la dernière. Le salaire moyen est de 14,77 \$ l'heure. ●

## Goodyear Relance

La grande manifestation du 3 février organisée par la FTQ à Salaberry-de-Valleyfield a réuni plus de 4000 personnes. Elle veut forcer les politiciens et Goodyear à relancer l'usine. Daniel Roy, adjoint au directeur chez les Métallos a déclaré qu'il y a des solutions et qu'il ne faut pas lâcher. Une pétition circule : [www.mobilisationvalleyfield.com](http://www.mobilisationvalleyfield.com) ●

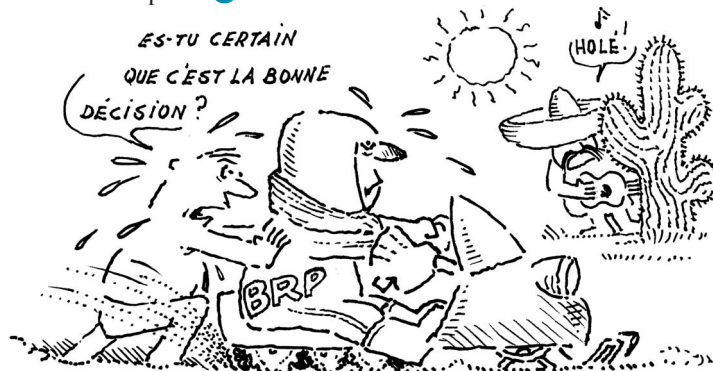
Unimin à St-Canut

## Des gains et non des reculs comme le réclamait le boss

Les 35 Métallos chez Unimin à St-Canut ont obtenu des augmentations de 0,60 \$ l'heure la première année, 0,50 \$ l'heure la deuxième année et 0,55 \$ l'heure pour la dernière année. « L'employeur voulait démanteler notre convention collective et un règlement rapide. Il a eu ses trois jours mais à nos conditions », a déclaré Denis Lévesque, permanent. Ils ont aussi amélioré le régime d'assurances collectives, la contribution de l'employeur au Fonds de solidarité ainsi que les primes des quarts de travail de soir et de nuit. Unimin exploite une mine de silice. Le salaire horaire moyen est actuellement de 20,50 \$. ●

## Camoguid sous la protection de la Loi sur la faillite Un exemple du désengagement de Bombardier envers le Québec

Camoguid, une division de Multina à Acton Vale et à St-Théodore d'Acton s'est placée sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. La décision de Bombardier d'avoir recours à des sous-traitants au Mexique a fait très mal à cette entreprise de chez-nous. Historiquement, cette compagnie a surtout été un sous-traitant de la compagnie Bombardier Produits Récréatifs (BRP) à Valcourt. « Nous avons un autre exemple du désengagement de Bombardier envers le Québec. Deux régions sont frappées de plein fouet par la décision de Bombardier pourtant largement subventionnée avec l'argent des contribuables québécois, de déménager ses pénates afin d'augmenter ses profits en exploitant une main d'œuvre à bon marché. Bombardier fournissait des contrats de l'ordre de 13 à 15 M \$ par année », a déclaré Pierre Arseneau, permanent. Rappelons que Camoguid est une entreprise spécialisée dans la fabrication de structures de métal pour le secteur du transport comme les motoneiges et les véhicules utilitaires de sport. ●



## Nordia Combattre l'arbitraire

Les 315 nouveaux Métallos chez Nordia à Montréal ont entériné une première convention collective. D'une durée de trois ans, elle prévoit des augmentations de 3 % par année. Ils auront droit à un régime d'assurances et à une carte pour les médicaments, à des congés mobiles, à une prime pour le bilinguisme et à des congés de deuil.

L'employeur ne peut modifier les heures de travail comme bon lui semble. L'ancienneté lors des promotions, du choix des horaires, des vacances, des mises à pied et des rappels au travail sera respectée.

Nordia, un centre d'appels, existe depuis deux ans. Le salaire horaire moyen est de 12,50 \$. ●

## Métallos chez Vulcain Aider

Les Métallos chez Produits de métal Vulcain à St-Jérôme ont amassé 1000 \$ pour aider un confrère dont la maison a passé au feu et qui n'avait pas d'assurances. D'autres démarches sont en cours. ●

**Waterville TG**  
**Mises à pied**

Après 18 mises à pied en janvier, Waterville TG vient d'en annoncer 25 autres en février. ●

**Recrutement**

Nouveaux membres : 60 Métallos (Nico Métal, un atelier de soudure à Trois-Rivières) ; 170 Métallos (Hôtel Sofitel à Montréal). ●

**Hôtel Delta**  
**Trois ans / 11 %**

Les Métallos de l'Hôtel Delta à Québec ont obtenu des augmentations de 3 % la première année et de 4 % pour les deux autres années du contrat de travail. Le boss payera 0,25 \$ l'heure dans le Fonds de solidarité et 55 % des coûts des assurances. Le salaire horaire moyen est de 16 \$. ●



La Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) a organisé une manifestation le 16 février 2007. L'événement sera souligné lors d'un Conseil général qui se tiendra le 16 février 1957 dans cette ville. Les Métallos fêtent également l'anniversaire de la FTQ.

**Activités**

**Février 2007**

- 3 **Manif Goodyear**  
Salaberry-de-Val.
- 16 **Conseil gén. FTQ**  
Québec
- 21 **Journée Immigrants**  
Montréal

**Mars 2007**

- 8 **Fête des femmes**  
Au Québec
- 19 au 23 **Semaine du franç.**  
Au Québec

**Cours**

**Février 2007**

- 5 **Obligation représ.**  
Ste-Thérèse
- 5 au 6 **Résol. conflits**  
Montréal
- 7 au 8 **Financier**  
Port Cartier
- 7 au 9 **Santé sécurité**  
St-Jean
- 12 au 13 **Finances**  
Québec
- 14 au 16 **Délégués-es**  
Montréal
- 19 **Obligation représ.**  
Montréal
- 20 au 22 **Santé sécurité**  
Fermont
- 20 au 22 **Négociation**  
Ste-Thérèse

- 20 au 22 **Santé sécurité**  
Fermont
- 26 au 27 **Résol. conflits**  
Québec
- 28 au 2 mars **Griefs**  
Longueuil
- 28 au 2 mars **Réclamations**  
Montréal

**Mars 2007**

- 6 au 8 **Enquête**  
Longueuil
- 8 au 9 **Négociation**  
Havre St-Pierre
- 7 au 9 **Négociation**  
Montréal
- 10 **Délégué négoc.**  
Havre St-Pierre
- 12 au 14 **Enquête**  
Sept-Îles
- 15 au 16 **Financier**  
Longueuil
- 19 au 21 **Délégué**  
Québec
- 20 au 22 **Réclamations**  
Val d'Or
- 19 au 21 **Délégué**  
St-Jean
- 23 **Obligation représ.**  
Québec
- 26 au 28 **Grief**  
Ste-Thérèse
- 26 **Obligation représ.**  
St-Jean
- 29 au 30 **Résol. conflits**  
St-Jean

**TAQ-Camionneurs**  
**Un camionneur se fait rembourser 2 500 \$**

Entre 2002 et 2004, un camionneur, membre des Travailleurs autonomes du Québec (TAQ-Camionneurs), achète trois remorques d'une entreprise située à 500 km de chez-lui. On l'assure, verbalement, que les réparations pourront être effectuées par l'acheteur au frais du vendeur qui fournira les pièces. Les mécaniciens du vendeur pourront se déplacer aux frais de ce dernier pour y effectuer des réparations. Deux ans plus tard, les

véhicules ont des problèmes. Deux mécaniciens du vendeur se déplacent et réparent une seule remorque. Les autres remorques sont rapportées chez le vendeur contre l'assurance, toujours verbale, que les frais de traversier seront remboursés. Le vendeur n'a jamais voulu payer. Après des procédures judiciaires et des négociations, le camionneur a obtenu le remboursement de la totalité des frais de traversier, soit 2 500 \$. ●

**Métallos Chibougamau**  
**Soirée des dirigeants locaux**

Pour la seizième année consécutive, les Métallos à Chibougamau ont organisé le 27 janvier dernier un souper et une soirée pour les dirigeants et dirigeants des différentes sections locales Métallos à Chibougamau. Près de 65 personnes étaient présentes cette année. ●



Bruno Marceau, Michel Deveault, Gaston Deroy, Normand Martin, Hélène Arsenaault, Jean-Pierre Lapointe, Marc Bouliane, Marlène B. Fortin, Stéphane Girard.

# 50 ans



Q) fête son cinquantième anniversaire de fondation cette année. dans la ville de Québec. Le congrès de fondation s'était tenu les 15 e cinquantième anniversaire de la célèbre grève de Murdochville.

## Métal Perrault Renégocier les salaires

Les 80 Métallos chez Métal Perrault à Donnacona ont renégocié leurs clauses salariales. Bien que l'entreprise relevait d'une faillite, ils ont obtenu 4 % par année pour les deux dernières années de leur contrat de travail ainsi qu'un congé de maladie supplémentaire. Le salaire horaire moyen est de 16 \$.

Une veuve et son enfant  
**182 000 \$**

Le conjoint de 21 ans d'Émilie Béland Fortin est mort dans un accident de travail en 2004 chez Métal Perrault. La CSST refusait d'indemniser la veuve. Les Métallos ont obtenu que son enfant reçoive une rente mensuelle indexée de 427 \$ jusqu'à l'âge de 18 ans, soit un montant de plus de 82 000 \$. La veuve recevra plus de 100 000 \$.

Air Liquide  
**Cinq ans / 15 %**

Les 95 Métallos chez Air Liquide ont accepté un contrat de travail de cinq ans avec des augmentations de 3 % par année. Leur salaire horaire est de 22,50 \$ La rente de raccordement passe à 16 \$ par mois par année de service en 2008 pour les travailleurs âgés de 58 ans et ce, jusqu'à l'âge de 65 ans. La contribution patronale au régime d'assurance maladie et au Fonds de solidarité augmente.

## Région de Québec Bourses d'étude de 1000 \$



David Jean, le fils de Daniel Jean, un membre de la section locale 9490, en compagnie de Gaétan Piché, Jean-Pierre Lapointe et Stéphane Desgagnés.



Anne-Marie Savard, accompagnée de son beau-père Régent Grenier, membre de la section locale 9278, Jean-Pierre Lapointe et Pierre Bernard.

## Municipalités

Sorel

**Cinq ans / 17,5 %**

Les Métallos de la Municipalité de Ste-Anne-de-Sorel ont accepté un contrat de travail de cinq ans et des augmentations de salaire de 2,5 % par année. L'assurance salaire sera dorénavant payée à 100 % par l'employeur. Le salaire horaire moyen est de 20 \$.

Basse Côte-Nord

**Trois ans / 8 %**

Les Métallos de la Municipalité de la Basse Côte-Nord et du Golfe St-Laurent ont négocié une convention collective de trois ans qui prévoit des augmentations de 2 % par année. Le salaire horaire moyen est de 18 \$.

## Chemins de fer

Chemin de fer Roberval-Saguenay

**Sur les rails pour neuf ans**

Les 93 Métallos du Chemin de fer Roberval-Saguenay à Alma, après avoir refusé les dernières offres patronales et donné un mandat de grève à 81 %, ont obtenu les mêmes avantages que les Métallos de l'aluminerie d'Alma. La moyenne d'âge est d'environ 50 ans. La durée de la convention collective est de neuf ans.

Portec

**Trois ans / 6,5 %**

Les 35 Métallos chez Produits Ferroviaires Portec à St-Jean-sur-Richelieu ont entériné une nouvelle convention collective de trois ans. Ils ont obtenu des augmentations salariales de 2 % pour les deux premières années et 2,5 % la troisième année.

L'employeur a augmenté sa participation au nom des travailleurs dans le Fonds Métallos. Il a aussi fait le rachat sur trois ans de la prime de retraite prévue dans

l'ancienne convention collective. Les sommes remises aux salariés varient entre 2850 \$ et 10 850 \$ basé sur l'âge et les années d'ancienneté. Les sommes seront déposées dans le véhicule de retraite choisi par les travailleurs. La majorité préconise le Fonds Métallos. L'entreprise se spécialise dans la fabrication de crochets et de clous de chemin de fer.

**Syndicat des Métallos (FTQ)**  
 565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100  
 Montréal, Québec H2M 2V8  
**Téléphone:** (514) 382-9596  
**Télécopieur:** (514) 382-2290  
**Courriel:** syndicat@metallos.org  
**Toile:** www.metallos.org

Société canadienne des postes  
 Envois de publications numéro  
 40063037

## Deux gains Métallos à la CLP contre Sivaco 23 heures 59 minutes et 60 secondes

Un Métallos chez Sivaco à Marieville travaillait sur un horaire de 23 h 00 à 7 h 00. Son billet médical lui donnait un congé jusqu'au 13 novembre inclusivement. Il ne s'est pas présenté au travail à 23 h 00 cette journée-là. L'employeur l'attendait à compter de 23 h 00. Ce dernier ne lui a pas versé les sommes d'argent auxquelles il avait droit. La Commission des lésions professionnelles (CLP) a retenu que le travailleur bénéficiait de la présomption jusqu'à 23 heures 59 minutes et 60 secondes. Donc, il ne pouvait pas retourner au travail à compter de 23 heures. ●

## Un médecin de compagnie erre

En montant dans une échelle, un travailleur s'est blessé. Selon le médecin de l'employeur, comme les boîtes de travail avaient une semelle et un talon épais afin d'éviter les traumatismes à la plante du pied et que l'événement était relativement banal, il est peu probable que la lésion découlait de l'événement. Puisque le travailleur s'est présenté à l'infirmerie le jour même, a consulté son médecin le lendemain et qu'un diagnostic de blessure a été constaté, la Commission des lésions professionnelles (CLP) a conclu que le travailleur devait bénéficier de la présomption de lésion professionnelle. ●

## Cours de délégué et déléguée Formation de formateurs et de formatrices



Photos: Steve Gauthier

La FTQ a donné une session de formation de formateurs et de formatrices pour le cours de délégué et de déléguée. Plusieurs Métallos l'ont suivie: Alain Lessard, Dany Maltais, Gaétan Gladu, Manon Bertrand et Steve Gauthier.

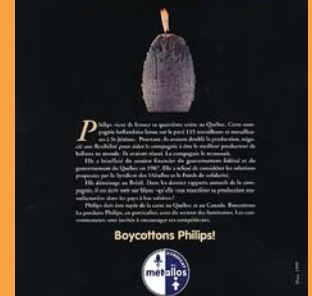
## 8 mars 2007 Toute l'égalité, l'égalité pour toutes : mission inachevée



**2 janvier 2007  
 9 h 46**  
 Que s'est-il passé le 2 janvier 2007 à 9 h 46 ? C'est l'heure exacte à laquelle les 100 dirigeants d'entreprise les mieux payés avaient gagné le salaire moyen des travailleurs pour toute l'année soit 38 100 \$ pour à peine une heure de travail. Selon les données compilées par le Centre canadien des études alternatives, le salaire moyen annuel de ces 100 patrons canadiens était de neuf millions \$ en 2005. ●

## Je me souviens

**Philips, c'est pas une lumière!**



**B**oycottons le secteur des luminaires chez Philips qui a mis à pied des Métallos à St-Jérôme et a démenagé au Brésil.

## Georges Becker est décédé

Le sixième président international, Georges Becker, est mort le 3 février à l'âge de 78 ans. Il a notamment favorisé l'augmentation du membership, créé le programme Réponse rapide et poursuivi des campagnes internationales pour vaincre des compagnies comme Ravenswood Aluminium. ●

BULLETIN D'INFORMATION DU SYNDICAT DES MÉTALLOS (FTQ)

# Traits d'Union

NUMÉRO 191

Bulletin d'information à l'intention des militants et des militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)  
 565, boulevard Crémazie Est, Bureau 5100, Qc H2M 2V8  
**Téléphone:** (514) 382-9596 **Télécopieur:** (514) 382-2290  
**Courriel:** syndicat@metallos.org **Toile:** www.metallos.org  
**Directeur des Métallos québécois:** Michel Arsenault  
**Responsable:** André Laplante  
**Correspondants:** Martin Tremblay (Québec), Jean-René Dumas (Nord-Nord-Ouest),  
**Collaboration:** Lucie Gauthier  
**Personnel de soutien:** Luc Julien (Montréal)  
**Tirage:** 15 000 **Premier numéro:** Mars 1983  
 Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Transcontinental Québec  
 Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec